

Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2016 DE LA COMMISSION en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des dispositifs d'affichage électronique

Nom du fournisseur ou marque commerciale. AIRLUX

Adresse du fournisseur: Customer Office, rue du Relai 10, Charleville-Mézières, FR

Référence du modèle: ARI180

Type d'appareil de réfrigération:

Appareil à faible niveau de bruit:	Non	Type de construction:	intégré
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération:	Oui

Paramètres généraux du produit:

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	Volume total (dm ³ ou l)	178
	Largeur		
	Profondeur		
IEE	99	Classe d'efficacité énergétique	E
Émissions de bruit acoustique dans l'air [dB(A) re 1 pW]	38	Classe d'émission de bruit acoustique dans l'air	C
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)	149	Classe climatique:	tempérée
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	16	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	32
Réglage hiver	Non		

Paramètres des compartiments:

Type de compartiment	Paramètres et valeurs de compartiment			
	Volume de compartiment (dm ³ ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces réglages ne doivent	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Defrosting type (auto-defrost=A, manual defrost=M)

			pas être en contradiction avec les conditions de stockage prévues à l'annexe IV, tableau 3		
Garde-manger	Non	-	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-	-
Cave	Non	-	-	-	-
Denrées alimentaires fraîches	Oui	162,0	4	-	A
Denrées hautement périssables	Non	-	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-	-
4 étoiles	Oui	16,0	-18	2,6	M
Zone 2 étoiles	Non	-	-	-	-
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-
Compartiments "quatre étoiles"					
Dispositif de congélation rapide			Non		
Paramètres de la source lumineuse:					
Type de source lumineuse			-		
Classe d'efficacité énergétique			-		
Durée minimale de la garantie offerte par le fabricant: 24 mois					
Informations supplémentaires:					
Lien internet vers le site web du fabricant où se trouvent les informations visées au point 4 a) de l'annexe du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission: www.airlux.com					